## "Républicaine, non pas démocratique"

Ernst Lehrs, ancien professeur de la première école Waldorf de Stuttgart

Un jour, dans les premières années d'existence de l'école Waldorf de Stuttgart, quelques membres du collège des professeurs demandèrent à Rudolf Steiner quelle devrait être la juste constitution pour un tel collège. Rudolf Steiner donna cette simple réponse: «Républicaine, non pas démocratique».

Au cours des années suivantes, après le décès de Rudolf Steiner, il nous fallut lutter pour trouver une forme appropriée de collaboration dans ce collège. Et ce qu'il avait voulu dire par cette remarque nous apparut alors clairement. Par là, il nous était donnée une mission tout à fait nouvelle, correspondant à l'esprit de notre temps; les expériences et les épreuves qu'il nous fallut vivre par la suite nous firent bien voir où se situaient les difficultés de cette mission, et où se trouvait la véritable solution.

D'autre part, il nous fut donné de reconnaître que la Société Anthroposophique fondée par le Congrès de Noël se trouvait précisément, et sur une grande échelle, devant cette même mission sociale, et que Rudolf Steiner, par sa propre manière d'agir, avait donné jusque dans les détails un modèle des plus élevés pour un comportement véritablement "républicain". La vie de la Société exige qu'à partir de ce point de vue, nous fassions la lumière sur la manière dont elle doit être constituée.

Plutôt que de commencer de manière purement conceptuelle, je prendrai tout d'abord un cas concret que j'ai vécu au début de mes activités comme professeur Waldorf. C'était avant que je prenne connaissance de ce qu'avait dit Rudolf Steiner. Ce cas tellement significatif m'a beaucoup frappé et j'en ai gardé un souvenir très vivant.

J'assistais à la répétition générale d'une fête mensuelle de l'école. Cela se passait quelque temps avant mon déménagement pour Stuttgart, suite à un entretien que j'avais eu avec Rudolf Steiner. Là, j'entendis deux professeurs d'eurythmie exprimer des critiques sur la manière dont le programme avait été établi; dans ce programme, elles devaient apparaître une ou plusieurs fois. Comme toutes deux étaient d'accord dans leur critique, je leur demandai avec étonnement pourquoi elles n'avaient pas pu modifier, ou faire modifier, l'ordre du programme. Elles m'expliquèrent alors qu'on avait, par une décision du collège, confié à un certain collègue la tâche de mettre au point le programme. Ce collègue avait fait ce travail après les répétitions et avant la répétition générale et, dès lors, une modification n'était plus possible. En effet, si jusqu'au dernier moment chacun avait le droit d'intervenir dans ce genre de chose, rien ne pourrait jamais se faire. "Une fois que nous avons confié à l'un d'entre nous la tâche d'établir le programme, nous ne pouvons évidemment plus intervenir dans ses décisions, même si nous sommes intimement en désaccord". Si, à l'époque, j'avais déjà connu l'indication de Rudolf Steiner sur la constitution (indication à laquelle ne s'était cependant jamais référé consciemment le Collège dans son ensemble), le caractère "républicain" de cette attitude me serait apparu avec évidence.

Par la suite, bien des fois nous nous sommes retrouvés en contradiction avec cette indication de Rudolf Steiner, dans des situations douloureuses, et souvent je dus repenser à cette expérience.

Qu'est-ce qui distingue une constitution républicaine d'une constitution ancienne théocratique hiérarchisée? Et à quoi pensait Rudolf Steiner quand, la distinguant d'une constitution démocratique, il parlait justement d'une constitution "républicaine"?

Comme nous le savons, l'ordre social aux origines de l'humanité était purement vertical et était déterminé par une direction suprasensible venant d'en haut. L'édification et la conservation de ces sociétés étaient l'affaire des prêtres initiés. La place de chacun des membres de ces sociétés était fixée par les liens du sang qu'il possédait de par sa naissance. C'est cela qui déterminait les aptitudes, et aussi les possibilités d'assumer une fonction, de l'individu au sein de l'ensemble. Mettre chaque individu à sa juste place était l'affaire des initiés représentant la divinité, autrement dit des divinités agissant à travers les initiés.

A la place de cet ordre ancien, apparurent pour la première fois en Grèce la démocratie et à Rome la république. De la première cependant, on se ferait une fausse représentation si on voulait y appliquer le concept actuel de "démocratie". Certes, ce mot signifie "le pouvoir au peuple"; ce mot devait exprimer que, ce qui autrefois était ordonné et dirigé purement d'en haut se trouvait maintenant entre les mains des membres de l'organisme social lui-même. Mais le "peuple" (demos) était cependant toujours un groupe lié par le sang, avec une âme-groupe collective, à travers laquelle pouvait s'exprimer et agir une entité divine déterminée. C'est à elle qu'on se référait pour toutes les affaires communautaires, et c'est par rapport à elle qu'on se sentait responsable.

Qu'on se souvienne de la description qu'a faite Rudolf Steiner du cas d'Aristide: un homme en avance sur son temps, hautement considéré par ses concitoyens qui lui avaient même décerné le titre de "juste", mais qui finit cependant par être banni car il s'était séparé de l'âme-groupe. C'est avec Rome seulement que cette vision verticale disparut, et qu'à sa place apparut pour la première fois le concept de socius (citoyen), c'est-à-dire membre de la société (d'où découla l'expression de "social" dans ses différentes applications). Ceci, par rapport aux temps anciens, correspondait à une nouvelle vision, cette fois-ci horizontale. Les Romains voulaient dire par là que l'organisation et la manière de gérer les affaires communautaires étaient devenues res publica (chose publique). Certes, cet ensemble social avait encore besoin d'une certaine hiérarchisation verticale, mais celle-ci résultait d'une décision des socii, décision prise sur la base de leur compréhension des intérêts communautaires est sur la base de leur jugement individuel concernant l'aptitude de leur concitoyen auquel ils voulaient confier une fonction déterminée. Il faut remarquer cependant que Rome eut besoin jusqu'à un certain point, au début de son histoire, du principe de loyauté relié à l'ordre cosmique. D'autre part, l'histoire de Rome aboutissant à l'empire avec ses despotes tout puissants qui se divinisaient eux-mêmes, montre bien à quel point l'humanité est encline à perdre, à la longue, la maîtrise d'un tel ordre social républicain.

Pour atteindre notre but, il nous est nécessaire d'éclaircir encore un autre concept sociologique: celui "d'aristocratie". Dans le langage actuel, on utilise ce mot pour désigner une couche de la population qui, par le sang, l'hérédité, se distingue des autres couches. Autrefois, dans la société humaine, des droits et des devoirs de nature supérieure étaient liés à ce statut, ce qui n'est plus le

cas aujourd'hui. En fait le sens de ce mot s'est beaucoup éloigné de sa signification originelle. En effet, étymologiquement parlant, il caractérise en premier lieu non pas une *classe*, mais un *ordre social*, tout comme le mot "démocratie", et en second lieu ce mot indique qu'il s'agit du "pouvoir aux meilleurs"; cette notion d'être "meilleur" (*aristos*) socialement étant à l'origine liée au sang, à l'hérédité.

Dans le combat contre les prétentions traditionnelles d'un ordre social vertical "aristocratique", fondé uniquement sur les privilèges du sang, apparut dans les temps modernes le concept de "démocratie". Ce concept avait cependant perdu la relation qu'il avait dans l'antiquité avec la qualité d'être suprasensible du *demos* (peuple). Dans le sens actuel, tous sont pareillement le peuple, et tous décident ensemble des affaires communautaires. Il n'est pas possible, ni même utile, d'expliquer ici dans les détails comment ce concept a conduit au parlementarisme avec ses divers systèmes de représentation d'intérêts de groupe par des représentants élus, comment, par la méthode de décisions à la majorité, des impulsions sociales conformes à notre temps ont été contrecarrées (Voir à ce sujet la 3ème conférence dans *Geschichtliche Symptomatologie* faite à Dornach le 20/10/1918).

Cependant c'est précisément ce concept falsifié, engendré par l'incapacité première des hommes de notre temps de se forger des concepts correspondant aux nouvelles impulsions sociales, c'est ce concept falsifié qui, aujourd'hui, dans le monde occidental, est qualifié de "démocratie". Et c'est à ce concept de démocratie que se référait Rudolf Steiner quand il disait: "non pas démocratique".

Essayons à présent de nous remettre en mémoire l'exemple donné au début, tiré de la vie de l'école Waldorf, et de voir clair sur ce qui doit être, par opposition à la démocratie dans le sens expliqué ci-dessus, une organisation communautaire républicaine. Permettez-moi de me référer à nouveau à mes longues années d'expérience comme professeur Waldorf.

Dans nos écoles, la réunion des professeurs est d'habitude subdivisée en une partie pédagogique et une partie technique (d'autres termes peuvent être utilisés pour désigner cette dernière). Cette partie technique est particulièrement difficile à maîtriser, mais c'est elle qui constitue précisément la base concrète qui permet d'acquérir le nouveau comportement social. Et c'est d'elle que nous allons nous occuper ici.

Il est caractéristique que cette partie de réunion n'existe pas dans les écoles administrées par un directeur. En effet, elle n'est nécessaire que là où les choses (res) de l'école sont l'affaire de tous les professeurs (publica). Dans un tel Collège donc, chaque membre a le droit et le devoir d'être informé sur toutes les affaires qui concernent l'intérieur et l'extérieur de l'école, et de même il a le droit et le devoir de participer à la réflexion commune, à l'application des mesures à prendre pour administrer l'école dans sa globalité et dans ses détails. Dans ce domaine de l'administration, diverses fonctions apparaissent, telles que : relations avec les autorités, avec les parents, administration financière, entretien des bâtiments, du matériel d'enseignement, conduite des réunions, etc. Pour remplir ces diverses fonctions, il est nécessaire que soient mandatées des personnes individuelles. Ces personnes sont mandatées par le Collège selon le critère que pour chaque fonction, ce sera le "meilleur" qui sera choisi. La validité de ces mandats peut et doit (pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons plus loin) être limitée dans le temps. Cette durée sera aussi le résultat d'une concertation commune.

La communauté engendre donc par ce processus qui au départ est démocratique, une hiérarchie de fonctionnaires (les mandataires), et par là-même elle renonce par la suite à une relation démocratique avec ceux-ci. Car ici doit être mise en vigueur la règle illustrée au début par l'exemple tiré de la vie de l'école.

En effet, pendant la durée de leur mandat, ces fonctionnaires forment vis-à-vis du Collège, une "aristocratie" dont les décisions doivent être respectées par le "peuple". Dans ce passage de la démocratie à une véritable république (qui, on peut le voir ici, n'est pas du tout en contradiction avec le vrai concept d'aristocratie), interviennent deux règles essentielles. Si on n'en tient pas compte et si on ne le considère pas avec une conscience constamment en éveil, la république courra continuellement le danger de devenir soit une simple démocratie soit une oligarchie (c'est-à-dire un gouvernement par quelques-uns). A ces règles, la nature ancestrale de l'homme a toujours manqué et il s'agit maintenant de les reconnaître et de les intégrer à nos habitudes de vie. C'est chose difficile, mais c'est cela la véritable mission sociale. C'est difficile car, comme nous allons le voir, ce n'est pas possible sans un sacrifice réciproque:

1) Lorsque les fonctionnaires ont accepté leur charge, ils doivent en l'exerçant donner le meilleur d'eux-mêmes. Mais un homme ne peut donner le meilleur de lui-même que s'il peut agir, dans une certaine mesure, d'une façon créatrice. Cela exige dès lors qu'il dispose d'une libre initiative; alors seulement il sera en état d'agir à partir de son "je". Il ne faut donc pas qu'il soit constamment gêné par des interventions démocratiques, il ne faut pas que des décisions prises de manière démocratique empiètent sur son champ d'action, il ne faut pas lui imposer des directives pour l'exécution de sa tâche.

Dans la vie pratique, ce n'est pas du tout facile de renoncer à cela. Car le fonctionnaire a été choisi par la collectivité comme le "meilleur" relatif. Mais personne n'est parfait, et il peut arriver que dans l'un ou l'autre cas, un non-fonctionnaire aurait fait la chose mieux que le fonctionnaire désigné. Cela exige donc de la part de la collectivité qu'elle s'exerce à ce renoncement une fois qu'elle a désigné quelqu'un, qu'elle assume pour elle-même les conséquences de la manière d'agir de ce fonctionnaire, qu'elle les porte avec lui fraternellement.

Si à la longue, le fonctionnaire s'avère incompétent, on a toujours la possibilité de le remplacer à la fin de son mandat. Ou même déjà avant, dans des cas exceptionnels. Cependant une erreur, supposée ou réelle, dans sa manière d'agir au cours de son mandat, ne justifie pas qu'on limite ou qu'on entrave le développement ultérieur de sa libre initiative, car cela le rendrait à coup sûr toujours plus incompétent. Et si on faisait remarquer qu'il justifie lui-même la méfiance qu'on manifeste en ses capacités, on oublie qu'on est soi-même responsable de cette situation. Lorsqu'au début des années 20 j'entrai dans la Société, Stuttgart était, selon une expression utilisée par Rudolf Steiner, pleine de "cadavres" de ce genre.

Je peux me rappeler maints exemples où le Collège des professeurs a dérapé dans le sens de la démocratie, a paralysé la force de l'individu, a pu même arriver au bord de la destruction et dans ces cas, rien n'aurait changé si on avait eu l'idée, pour éviter l'écueil de la démocratie, de renoncer aux décisions à la majorité et de ne prendre les décisions qu'à l'unanimité. Car alors, même si le fonctionnaire en question présente à la réunion un projet d'action bien réfléchi, il suffirait d'un

seul collègue pour en empêcher l'exécution. Dans ce cas-là, il se trouve toujours des gens qui se tranquillisent en disant que "au moins rien ne s'est passé".

En réalité, la situation est tout autre. Nous pouvons nous représenter la situation avant l'apport de l'initiative au Collège comme un plan zéro, avec un champ positif au-dessus et un champ négatif en-dessous. L'apport de l'initiative, c'est tout d'abord une situation au-dessus de zéro. Si ensuite l'initiative est réduite à néant de la manière dont on l'a décrite, alors la situation ne retombe pas seulement au plan zéro, mais passe dans la zone négative dans la même mesure qu'elle était positive auparavant. C'est ainsi que, dans l'organisme vivant d'une institution, on crée des vides spirituels dans lesquels peuvent agir des esprits bien différents des bons esprits du groupe humain en question.

Là situation est différente quand le fonctionnaire, en délibérant avec le groupe, en arrive de luimême à la conviction qu'il ferait mieux de cesser d'agir, ou d'agir autrement. Mais ceci nous amène à aborder l'autre face du problème social ici évoqué.

2) Malgré la grande liberté "aristocratique" du fonctionnaire, il faut que la *res* reste *publica*. Ceci exige dès lors que la collectivité soit constamment tenue au courant par une information suivie, qu'elle ait aussi conscience de tout ce qui la concerne et ceci de manière telle et à un point tel que les individus possèdent les bases pour se former un jugement pertinent et pouvoir donner aussi des conseils compétents aux fonctionnaires. C'est ici qu'apparaît le danger qui guette le fonctionnaire :que l'élément aristocratique qui lui revient ne dégénère en oligarchie. Il peut arriver en effet qu'il ressente le besoin de préserver sa liberté d'initiative et que, dans ce but, il donne trop peu d'information à la collectivité et trop peu d'explications. Cette situation peut naître facilement si la collectivité outrepasse son droit de conseiller; si, par exemple, comme on l'a déjà décrit, les opinions qui s'expriment en son sein essaient de s'imposer au fonctionnaire et de "diriger" aussi ses actions. Le devoir du fonctionnaire est d'écouter attentivement toute opinion et tout conseil. Mais qu'il en tienne compte pour son action et de quelle manière, cela relève de sa liberté. Nous voyons donc comment les difficultés et leurs remèdes retentissent mutuellement les uns sur les autres.

"Sacrifier une liberté pour une liberté plus haute", est une devise donnée un jour par Rudolf Steiner pour les hommes qui ont le devoir spirituel de travailler ensemble. Sans cela, une véritable république, que nous pourrions peut-être nommer maintenant une aristo-démocratie, n'est pas possible. Chaque jour, de part et d'autre, on doit s'exercer au sacrifice nécessaire du côté du demos, les actions de l'aristos doivent être reconnues comme un destin que le demos lui-même choisi et qu'il a à porter avec l'aristos; et l'aristos quanta lui, doit reconnaître au demos son rôle d'organe de conscience propre. Si on fait cela, alors on crée entre les deux pôles une sphère intermédiaire rythmique dans laquelle le "je" de la communauté peut arriver à battre comme un cœur. Et cette considération bienveillante vis-à-vis des intérêts des uns et des autres crée une atmosphère telle que le corps communautaire peut y développer une saine respiration.